



Motion

Proposition de la section 14 par rapport à la PES

Le principe et les modalités d'attribution de la PES actuelle sont amenés à évoluer très prochainement. Dans ce contexte, la section 14 souhaite que cette prime, sous une forme ou une autre, puisse aussi servir à la revalorisation des rémunérations des chercheurs en particulier celles des plus jeunes, dont les lauréats des concours de recrutement CR récents.

Arnaud ETCHEBERRY
Président de la section 14

Motion adoptée le 25 Octobre 2013
18 votants : 15 oui, 1 abstention, 2 non

Destinataires :

M. Alain Fuchs, président du CNRS
M. Joël Bertrand, directeur général délégué à la science du CNRS
M. Dominique Massiot, directeur de l'INC
M. Gilles Ohanessian, président du conseil scientifique de l'INC
M. Philippe Büttgen, président de la CPCN